

Motion adoptée par le Conseil Fédéral du 4 février 1997

Introduction

Plusieurs nouveaux membres assistent à leurs premiers Conseils Fédéraux. Le Comité Exécutif souhaite leur permettre de bénéficier pleinement des avantages d'un vrai parlement étudiant.

De plus, les dernières décisions destructrices des politiques vis-à-vis du monde de l'enseignement en annoncent d'autres qui ne le seront sans doute pas moins. Pour pouvoir y répondre sereinement, nous considérons que la FEF doit arriver à se regrouper derrière des consensus forts et que les tensions internes doivent être dépassées.

Pour ce faire, nous proposons à tous les conseillers fédéraux d'étudier cette motion et d'en débattre ensuite au Conseil Fédéral.

L'objectif est de discuter de la signification de quatre revendications de base de la FEF, bien connues des conseillers fédéraux expérimentés, ceci afin d'obtenir la toile de fond (remarquez la subtilité on en rajoute une quatrième que même les expérimentés ne connaissent pas) nécessaire aux prises de positions plus précises à venir : la lutte contre les causes de l'échec, les allocations et les bourses d'études, l'enseignement artistique, etc.

Préalable

Ce texte ne sera pas médiatisé. Il est cependant de toute première importance puisqu'il vise un consensus interne nécessaire aux prises de positions futures. Par ailleurs, ces quatre revendications se recouvrent l'une l'autre. L'objectif de l'exercice est donc d'expliquer la signification et la réflexion sous-jacente à ce qui peut sembler n'être, à première vue qu'un slogan.

1) La liberté d'accès.

La FEF demande la liberté d'accès à l'enseignement supérieur pour de nombreuses raisons. Parmi celles-ci, on peut en mettre au moins trois en évidence.

La première raison est évidemment la question de la justice sociale. Il est indispensable que chacun, quelle que soit son origine sociale et culturelle, quels que soient ses moyens financiers puisse avoir accès, s'il le souhaite, à une formation supérieure. Rien

ne justifie l'interdiction de se former sur base de critères culturels et sociaux, ou de sélection par l'argent.

Le libre accès est également nécessaire pour des raisons économiques. Le monde évolue de plus en plus rapidement vers une économie où le savoir est la compétence essentielle. Former le mieux possible un maximum de futurs travailleurs, et donc investir dans les "ressources humaines", c'est-à-dire entre autres, l'enseignement et la recherche, est un gage de bien-être pour l'ensemble de la société.

Enfin, le libre accès à un enseignement de qualité est indispensable au bon fonctionnement de notre société démocratique. Une société où chaque citoyen a les outils pour comprendre la complexité des choses.

Alors que signifie le libre accès?

L'objectif est de permettre à un maximum de jeunes qui le souhaite d'obtenir une formation supérieure de qualité. Dans cet esprit on peut schématiser en disant que le libre accès recouvre trois notions:

1) Le libre accès financier: rien ne justifie une sélection par l'argent. Il s'agit ici d'obtenir un système de bourses, d'allocations et de prêts d'études efficaces.

2) La liberté d'inscription dans toutes les années d'enseignement supérieur : c'est la problématique des refus d'inscription et du numéris clausus.

3) Le libre accès social et culturel doit promouvoir l'acquisition de compétences requises et viser la réussite de tous. Il s'agit ici de lutter contre l'échec (ou plutôt les causes de l'échec, voir ci-dessous) en sachant que le taux d'échec est bien plus important parmi les jeunes issus de milieux défavorisés et les boursiers.

2) Un enseignement visant à la réussite de chacun.

Non, la demande de la FEF n'est pas de distribuer des diplômes à ceux qui "le demandent" sans tenir compte de la qualité de la formation reçue. La FEF ne veut pas de "dévalorisation" des diplômes. Au contraire, elle demande une amélioration de la qualité de la formation, avec comme objectif de diminuer le taux d'échec et de valoriser le diplôme. Contrairement aux idées reçues, les deux doivent aller ensemble: une formation de qualité donne accès à un diplôme de qualité **et** à un taux d'échec minimal.

De plus, il est important de préciser que ce but de réussite de tous dans l'enseignement supérieur ne concerne pas spécialement un enseignement de tendance élitiste. La FEF demande une démocratisation de la réussite de tous les niveaux d'enseignement supérieur . Elle prône un enseignement qui doit amener chaque étudiant à développer et à valoriser au maximum ses capacités. Cet enseignement doit permettre de dépasser les clivages sociaux et culturels. L'étudiant doit devenir le centre d'intérêt du système éducatif.

Pour atteindre cet objectif de réussite de tous, la FEF propose de lutter contre les causes de l'échec (et pas lutter contre l'échec ce qui pourrait simplement se traduire par une obtention plus facile de diplômes dévalorisés sans amélioration de la formation).

Les pistes de lutte contre les causes de l'échec sont multiples. En plus des conditions matérielles et d'encadrement, la FEF propose entre autre d'améliorer et d'augmenter l'information sur les études afin de faciliter l'orientation et la réorientation dans l'enseignement supérieur, de développer qualitativement et quantitativement les programmes de remédiation, de faire progressivement évoluer les études supérieures vers une organisation par modules capitalisables plutôt que par année, etc.

3. Un enseignement plus actif et participatif

Au-delà de la qualité des compétences acquises, la FEF demande un enseignement plus actif. Au lieu d'un système éducatif qui infantilise les élèves et étudiants en les maintenant dans la passivité de 6 à 21 ans, la FEF propose un enseignement basé sur le principe de l'étudiant-acteur.

Comment s'étonner d'un système démocratique sclérosé lorsqu'on parie sur le miracle de l'anniversaire de 18 ans pour transformer les "enfants" en citoyens aptes à voter en fonction de la complexité des choses? Comment espérer autre chose qu'une économie bloquée lorsque la plupart des futurs travailleurs sont perfusés à la passivité du début à la fin de leur formation? L'apprentissage de la prise d'initiative et de l'action collective, en fonction des capacités et des aspirations de chacun doit faire partie des objectifs de l'enseignement, que ce soit au sein des cours, dans les organes de participation ou dans des projets .

4) Refinancement

Depuis plusieurs années la FEF se bat pour un refinancement de la Communauté française. Est-il pour cela un dogme de la fédération, un slogan sans fond?...

Avant d'explicitier ce qu'est l'idée du refinancement, voici ce qu'il n'est pas : l'injection de moyens financiers supplémentaires dans l'enseignement tel qu'il dysfonctionne actuellement, même si certaines situations catastrophiques nécessitent d'urgence des moyens supplémentaires . Les conséquences du définancement créent des situations ingérables.

Par solidarité. La FEF refuse catégoriquement de prendre des moyens financiers aux autres matières, dont l'importance au regard de la justice sociale mérite également des moyens accrus.

De manière positive, le refinancement serait l'injection de moyens supplémentaires dans un système éducatif **réorganisé** tendant vers la **qualité** de l'enseignement, du libre accès et de la réussite de tous. En effet, c'est un tout qu'il faut changer et non pas quelques parties minimes.

L'objectif de qualité est essentiel. Depuis quelques années, le nombre d'étudiants entamant des études dans le supérieur a fortement augmenté (plus de trente pourcents en quatre ans dans le type court/type long). La qualité de l'enseignement supérieur n'a pas cessé de diminuer, entre autre puisque l'augmentation des moyens n'étaient pas proportionnelle à la croissance du nombre d'étudiants. Aujourd'hui, demander des moyens supplémentaires est indispensable.

Qu'est-ce que des moyens financiers supplémentaires pourront apporter en termes de qualité et de démocratisation de l'enseignement? En plus de l'amélioration de l'encadrement et des conditions matérielles dans les établissements, la FEF propose de développer un système de bourses réellement efficace (voir ci-dessus) d'informer et de former en vue d'une vraie démarche d'orientation et de réorientation, de lutter contre les causes de l'échec,etc, etc.

Un refinancement est -il impensable puisque toute la société est malade?

Deux réponses : premièrement, investir dans l'enseignement, c'est faire un choix de société: pour des raisons démocratiques (des citoyens bien formés capables de comprendre la complexité des choses), pour des raisons de justice sociale et d'égalité des chances, et pour des raisons économiques (des futurs travailleurs compétents et donc capables de prendre les initiatives nécessaires), et veiller à l'épanouissement des personnes.

Deuxièmement, contrairement à ce que certains pensent, la marge de manoeuvre des politiques existe. Le groupe de travail Arlequin a travaillé à ce sujet en avançant des pistes qu'il serait intéressant d'explorer. Ce qui est certain, c'est que la FEF et d'autres acteurs politiques ont fait des propositions. Les responsables politiques de la majorité n'en ont jamais démontré l' incohérence ou l'inefficacité.

Bref, la FEF revendique un enseignement actif, participatif, de qualité, visant la réussite de chacun et libre d'accès. Pour y arriver, elle demande un refinancement de la Communauté française.

Le Comité Exécutif